

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rés
Mor
be



11034023

BRUXELLES

Greffe **21 FEV. 2011**

N° d'entreprise : **0824.965.204**

Dénomination

(en entier) : **LENIMO**

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Siège : **1000 Bruxelles, rue des Fabriques 1B**

Objet de l'acte : **NOMINATION**

Extrait de la résolution écrite du 2 février 2011

L'assemblée générale a nommé gérante non-statutaire de la société, pour une durée illimitée et avec effet immédiat : Madame France Lewin, domiciliée à 1000 Bruxelles, rue Notre-Dame du Sommeil 2. Son mandat ne sera pas rémunéré.

Rappel de l'article 11 des statuts

Chaque gérant agissant seul, peut accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, sous réserve de ceux que la loi et les statuts réservent à l'assemblée générale.

Chaque gérant représente la société à l'égard des tiers et en justice, soit en demandant, soit en défendant.

Il peut déléguer des pouvoirs spéciaux à tout mandataire.

Pour extrait conforme

F.Nicolay, gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature